

Colloque international
Sous le thème :
« **Comment former à l'économie sociale et solidaire ?**
Engagement, citoyenneté et développement »
Marrakech, 22-24 mai 2017

Déterminants de l'innovation sociale : Cas de la région Rabat-Salé-Kénitra, Maroc

(Version provisoire)

Driss El Ghoufi¹ et Fatima Arib²

Groupe de Recherche « Innovation, Responsabilités et Développement Durable INREDD »
Université Cadi Ayyad, Faculté de Droit de Marrakech

E-mail : d.elghoufi@yahoo.fr

Résumé :

De nombreuses bonnes idées existent, mais ne se transforment pas toutes en innovations. Dans certains cas, parce qu'elles sont jugées trop coûteuses, ou indésirables, ou tout simplement parce qu'elles ne sont pas efficaces en comparaison avec les solutions existantes. Ce constat soulève des interrogations sur l'existence de plusieurs barrières tout au long du processus d'innovation (émergence, implémentation et diffusion). Certains font observer que l'impact de l'innovation sociale est difficile à mesurer. D'autres ont mis de l'avant le caractère incertain de l'innovation sociale, le résultat final est en effet inconnu. D'autres pointent la culture organisationnelle qui étouffe la créativité et la prise de risque et limite donc le nombre et la qualité des innovations sociales qui émergent. D'autres encore soulignent l'absence de mécanismes spécialement conçus pour répondre aux objectifs de l'innovation sociale. En effet, le processus d'innovation sociale est influencé par des éléments externes à l'organisation (facteurs macro), des éléments propres à l'organisation (facteurs méso) et des éléments propres aux individus (facteurs micro), que nous mettons en exergue au sein de la région Rabat-Salé-Kénitra (RSK).

Mots clés : innovation sociale, économie sociale et solidaire, processus.

¹ Doctorant en sciences économiques

² Professeur HDR en économie du développement durable

Introduction

Répondre aux besoins sociaux non satisfaits revêt une exigence particulière au moment où nos modèles économiques et sociaux sont mis à mal notamment à cause des remises en cause profondes que la crise suscite. Cette mutation est marquée par la croissance des inégalités, l'exclusion sociale, la limitation des ressources en énergie, etc. Mais elle est aussi accompagnée d'initiatives de la part des citoyens, des acteurs de la société civile et des entreprises qui ne demandent qu'un environnement favorable pour grandir, se développer et apporter des réponses significatives aux principaux enjeux sociétaux.

Ces enjeux se traduisent par des besoins de solutions innovantes en matière d'énergie, de santé, d'hébergement, de mobilité, etc. Sur tous ces sujets et bien d'autres, l'imagination collective est indispensable pour émerger de nouvelles réponses dans un contexte de raréfaction des financements publics. Bien que l'innovation sociale soit une dimension de l'innovation encore peu reconnue par les politiques publiques nationales ou régionales de soutien à l'innovation, les régions sont de plus en plus attentives aux initiatives socialement innovantes co-construites avec les usagers, en prise avec la réalité du terrain. L'innovation sociale est avant tout territoriale.

Or, les organisations qui développent de l'innovation sociale, surtout celles appartenant au secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), rencontrent énormément de difficultés qui les amènent parfois à abandonner leurs idées : manque de reconnaissance, difficultés d'accès au financement, manque du personnel qualifié, etc.

Les travaux sur l'innovation sociale se sont considérablement développés dans les vingt dernières années. Mais, très peu de travaux théoriques et empiriques portent sur les facteurs qui influencent l'émergence et l'implémentation de l'innovation sociale (Mulgan et al., 2006). Les travaux récents autour du concept de «*système national d'innovation sociale*» ambitionnent de combler cette lacune. Impulsés par les contributions fondatrices de Bund et al. (2013), dans le cadre du projet européen «TEPSIE³», ou les auteurs tentent de faire émerger un système de mesure permettant d'évaluer le potentiel d'innovation sociale au niveau national. Cependant, les travaux se sont surtout focalisés sur l'échelle macro, et peu sur le niveau méso, à l'exception de quelques contributions sur les villes allemandes (Bund et al., 2015).

³The Theoretical, Empirical, and Policy Foundations for Building Social Innovation in Europe.

Notre intérêt, dans ce travail, porte sur les déterminants de l'innovation sociale dans la région RSK. Après avoir, dans un premier temps, présenté succinctement les deux conceptions de l'innovation sociale et ses liens avec l'économie sociale et solidaire, nous nous appesantirons sur les facteurs influençant l'innovation sociale. Dans un second temps, nous proposerons une confrontation empirique de notre approche, afin de révéler le potentiel d'innovation sociale de la région RSK.

I. L'innovation sociale : deux lectures théoriques

L'innovation sociale est plus un concept récent qu'un phénomène nouveau. Il a fallu du temps en effet pour que le terme innovation désigne aussi l'innovation sociale, même si dans les faits cette dernière faisait déjà ses preuves. Longtemps, l'innovation était essentiellement comprise dans le sens de sa dimension technologique. Cette acception restera celle largement utilisée tout au long du 20^{ème} siècle, jusqu'aux années 1990 environ.

Un tournant dans la définition de ce concept se déroula notamment au sein du Manuel d'Oslo de l'Organisation de coopération et développement économique (OCDE) qui, entre sa version 1992 et celle de 2005, élargit petit à petit le concept d'innovation, passant de caractéristiques uniquement technologiques à des caractéristiques également organisationnelles et ouvrant le champ à l'innovation sociale (Jouen, 2008).

Si le concept d'innovation sociale émergea dans les années 1990 c'est parce que justement cette période a vu apparaître des besoins et des problèmes sociaux auxquels les services publics ne savaient plus entièrement répondre à cause d'un Etat providence en difficulté (AVISE, 2012). Voici donc là une première caractéristique de l'innovation sociale qui solutionne des problèmes non résolus par l'Etat ou le marché grâce à des projets alliant des objectifs et des moyens sociaux (The Young Foundation, 2010). Ensuite, elle est marquée par des partenariats entre différents types d'acteurs comme les autorités publiques à différents niveaux, les entreprises privées, la société civile, ou tout simplement les usagers des services concernés. Enfin, le champ d'action de l'innovation sociale est assez large, allant de l'intégration des groupes défavorisés sur le marché du travail à des domaines autres tels que la santé ou l'environnement (Jouen, 2008).

Bien que sans définition stabilisée, l'innovation sociale permet de « *rendre compte des initiatives prises pour répondre à des attentes sociales* » (Bouchard, 2006), à des besoins peu ou mal satisfaits, sans forcément faire l'objet d'idées neuves, mais bien d'une conception

différente. Dans son développement, elle peut reposer sur des partenariats avec l'Etat et les collectivités territoriales, voire avec des entreprises privées lucratives comme cherchent à l'exprimer les tenants du business social et ceux du nouveau capitalisme (Richez-Battesti, 2008). Enfin elle est territorialisée et s'inscrit dans des dynamiques collectives qui requièrent une gouvernance partenariale (*Ibid.*).

Aux moins deux grandes approches de l'innovation sociale peuvent être déterminées. Une première conception regroupe les travaux qui insistent sur la dimension entrepreneuriale de l'innovation sociale. « *Elle se rapproche, écrit Harrisson (2012), d'une démarche individuelle de compassion et d'altruisme envers les groupes sociaux les plus démunis et vulnérables de la société* ». Dans cette optique, l'accent est mis sur les approches de l'entreprise sociale ou de l'entrepreneuriat social, tant américaines qu'européennes, qui mettent en avant l'innovation sociale produite par des individus « éclairés » (*Ibid.*), « *acteurs de changement* » (Richez-Battesti et al., 2012). A l'image de la pensée de Schumpeter qui fait jouer un rôle clé à l'entrepreneur dans le processus d'innovation, plusieurs travaux définissent ce qu'est l'entreprise sociale (ou un entrepreneur social) à partir d'une dynamique d'innovation ou de changement (Richez-Battesti et al., 2012 ; Harrisson, 2012).

Cette première conception de l'innovation sociale entraîne certaines interrogations. Premièrement, l'accent mis sur le rôle de l'entrepreneur individuel se ferait au détriment d'autres formes d'initiatives dotées d'organisations plus collectives, et porteuses de pratiques plus démocratiques (Besançon et Guyon, 2013). « *La personnalisation de l'innovation sociale qui s'exprime ainsi, traduit le choix de privilégier l'individu sur l'organisation* » (Richez-Battesti et al., 2012). En somme, elle fait peu de place au collectif et à la gouvernance (Harrisson, 2012) ; deuxièmement, elle renvoie à des formes de « *solidarité philanthropique* », proches de la charité et donc porteuses d'une forme de « *hiérarchisation sociale* » (Chaniel et Laville, 2002) et de domination entre entrepreneurs et donateurs d'une part et bénéficiaires d'autres part (Besançon et Guyon, 2013).

Une autre approche – qui est privilégiée dans ce travail – met plutôt l'accent sur la nature collective du processus de l'innovation sociale. Il s'agit de travaux qui développent une vision institutionnaliste de l'innovation sociale, c'est-à-dire qui prennent en compte la dimension de la nouveauté et du besoin social sans s'y limiter, et ce en concevant l'innovation sociale

comme système territorialisé et levier de transformation sociale⁴ (Besançon, 2013). Ces différents travaux accordent une attention particulière au processus collectif qui émerge sur les territoires afin de répondre à des besoins sociaux non satisfaits dans une dynamique de transformation de la société (Richez-Battesti et al., 2012).

Dans cette perspective, l'ESS joue un rôle primordial. On y voit entre autres un laboratoire d'innovations sociales ou *«se dessineraient les plans d'une économie fondée sur les besoins des personnes et des collectivités, et qui associe les individus aux décisions qui les concernent»* (Bouchard, 2011).

II. L'innovation sociale en économie sociale et solidaire

L'ESS n'est pas un phénomène nouveau. Mais elle connaît un regain d'intérêt depuis les dernières décennies, notamment à cause des remises en cause profondes que la crise suscite. *«La déconnexion de l'économie et du social conduit à de douloureuses manifestations, et la crise ressemble moins à un soubresaut conjoncturel qu'à une probable grande rupture du modèle de développement»* (Ibid.).

La crise n'est, donc, pas que conjoncturelle, elle se présente dans la durée comme une période de grande mutation du modèle de développement : crise de l'emploi, crise financière, crise économique, crise écologique, etc. Cette mutation est marquée par la croissance des inégalités, l'exclusion sociale, la limitation des ressources en énergie, etc. Mais elle est aussi accompagnée d'initiatives qui cherchent à répondre aux besoins de manière à retisser les solidarités, rééquilibrer les pouvoirs, redistribuer la richesse, etc. (Ibid.).

L'ESS participe, dans ce contexte, à la recherche de solutions aux disparités et aux iniquités économiques, de même qu'à l'invention d'un autre modèle de développement. Dans ce sens, les initiatives se multiplient et se diffusent, entraînant des effets structurants sur les conditions de vie, le travail, les territoires, voire sur la mise en œuvre des politiques publiques. Il est ainsi de plus en plus fréquent de voir l'économie sociale être associée explicitement à la notion d'innovation sociale.

L'ESS est très souvent à la pointe de l'innovation sociale, sans doute parce qu'elle s'est développée pour les mêmes raisons que l'innovation sociale, c'est-à-dire pour répondre aux

⁴D'après Besançon et Guyon, (2013), la transformation sociale renvoie dans ce cadre à ce que l'on pourrait nommer le changement institutionnel, autrement dit l'évolution des habitudes de penser (les représentations) et de faire (les pratiques).

carences de l'Etat et du marché mais aussi et surtout pour remettre l'humain au centre des préoccupations. D'ailleurs l'ESS crée de l'innovation mais est elle-même un modèle innovant qui repose sur quatre principes novateurs : finalité de services à la collectivité, autonomie de gestion, gestion démocratique et participative, et primauté des personnes dans la répartition des revenus (Rousselle, 2011).

Il s'agit donc d'un secteur particulier qui s'adapte aux évolutions sociétales et aux nouveaux besoins sociaux et qui doit pour cela faire preuve de créativité, d'imagination et d'audace. Enfin, ces deux phénomènes sont complémentaires : l'ESS est porteuse d'innovation sociale et l'innovation sociale permet de mieux évaluer les impacts de l'ESS et de renforcer les services offerts par l'ESS sur les territoires (Spear, 2011).

Cela nécessite un environnement propice permettant aux acteurs de l'ESS de jouer pleinement leur rôle de laboratoires d'innovation sociale. Cet environnement est influencé par plusieurs facteurs au niveau macro, méso et micro.

III. Facteurs influençant l'innovation sociale

L'innovation sociale est influencée par des éléments externes à l'organisation (facteurs macro), des éléments propres à l'organisation (facteurs méso) et des éléments propres aux individus (facteurs micro). Ceci en fait un concept complexe. Ces déterminants peuvent être définis comme des éléments clés du développement et du renforcement de l'innovation sociale. Ils peuvent aussi expliquer, en partie, la difficulté à promouvoir l'innovation sociale.

La majorité des publications relatives aux déterminants se basent sur des approches conceptuelles plutôt qu'empiriques. Très peu de recherches ont investigué l'influence des déterminants-macro, méso et micro-sur l'innovation sociale. Par conséquent, il est impératif d'avoir une meilleure compréhension de ces facteurs et de leur impact sur l'innovation sociale ; tout comme il est important de comprendre au niveau organisationnel les composantes qui favorisent l'innovation sociale.

1. Les facteurs macro structurels

Les facteurs macro structurels sont des facteurs externes à l'organisation tels les facteurs politiques, juridiques, économiques, culturels et technologiques.

a) L'environnement politico-juridique

Plusieurs auteurs affirment que l'absence d'une reconnaissance politico-juridique constitue un obstacle à l'innovation sociale (Glanzel et al., 2013 ; Hubert et al., 2011 ; Dobeles, 2015). Dans ce cadre, Hubert et al. pointent l'absence d'un «*common framework to define important sectors and players such as social entrepreneurs and enterprises, or third sector or non-profit sectors. Moreover, those concerned with addressing social demands are not necessarily innovators, while many business innovators do address social demands*». Ce manque de reconnaissance a des répercussions à plusieurs niveaux : manque de données pour évaluer la taille et l'impact du secteur de l'innovation sociale, l'accès au financement et l'insuffisance de l'offre concernant une formation adaptée.

b) Les facteurs économiques

Les facteurs économiques sont cités dans la littérature comme l'un des déterminants principaux de l'innovation sociale. Ces facteurs font référence, premièrement, à la disponibilité des fonds pour le financement de l'innovation sociale. Les innovateurs sociaux ont généralement besoin de capitaux des attentes très faibles ou nulles, car leurs situations financières ne permettent souvent pas de générer des bénéfices. Hubert et al. (2011) fournissent les raisons qui empêchent le financement et le soutien de l'innovation sociale : «

- *Social innovation tends to be bottom-up;*
- *It is promoted by non-traditional business organizations;*
- *It is problematic in the measurement of its impact;*
- *It starts from a limited size;*
- *It is not perceived as self-sustainable/ replicable;*
- *There is a lack of recognition of the social dimension in innovation-related funding schemes and programmes, social issues being seen mainly as means rather than ends (i.e. contexts in which technological solutions could be validated), and users have been considered mainly as adopters rather than innovators (i.e. unable to define and shape the nature of a technology)».*

Deuxièmement, il existe une forte dépendance des innovateurs sociaux vis-à-vis des subventions pour financer leurs initiatives socialement innovantes (Mendes et al., 2012). Enfin, les instruments financiers affectent le degré d'autonomie des innovateurs sociaux et leur souplesse en matière de prise de décisions. L'innovation sociale est un processus collectif extrêmement complexe qui risque de se compliquer davantage lorsque de nouveaux décideurs arrivent.

c) Les facteurs socioculturels

La plupart des auteurs semblent accorder à ces facteurs une place importante dans le développement des innovations sociales (Hubert et al., 2011 ; Mulgan et al., 2006). Globalement, il s'agit de :

- L'absence de données et de modèles de mesure;
- La peur de l'innovation et du changement ;
- L'importance des valeurs et des normes ;
- L'importance des compétences liées à la coopération ;

d) Les facteurs technologiques

Une étude réalisée par Hynes (2009) souligne l'importance de l'Internet comme facteur affectant l'innovation sociale. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) facilitent l'échange des informations et des expériences. L'évolution des TIC a créé des possibilités intéressantes pour améliorer la capacité de répondre aux besoins sociaux, comme la «*e-health*» et les écoles virtuelles (Dobele, 2015).

2. Les facteurs organisationnels

Au centre de la chaîne de création de valeur se trouve une organisation innovante. En effet, l'innovation sociale nécessite un environnement organisationnel propice. Les facteurs organisationnels sont des facteurs qui dépendent du milieu du travail (Mulgan et al., 2006 ; Dobele, 2015) :

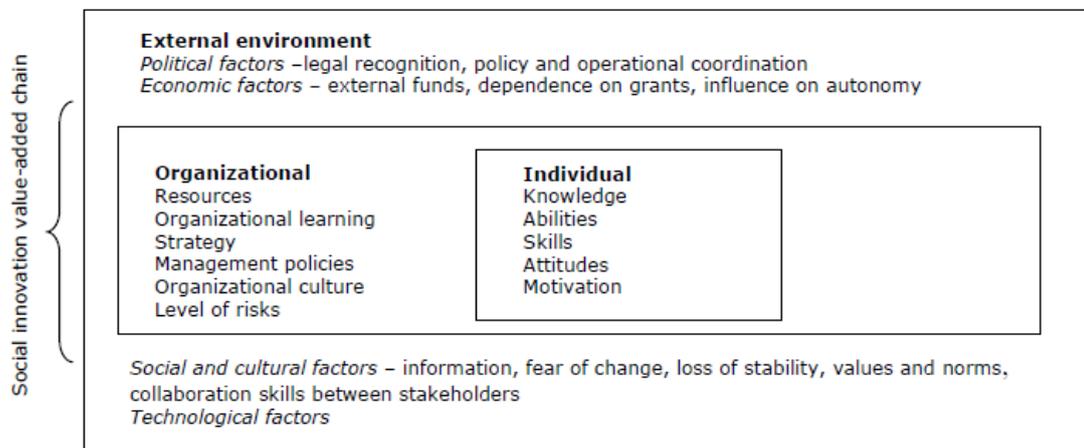
- La Culture organisationnelle ;
- Les ressources humaines et financières ;
- Le niveau de risque ou d'incertitude ;
- Etc.

3. Les facteurs individuels

Ce sont les facteurs liés aux caractéristiques individuelles, qui dépendent des connaissances, des aptitudes, des compétences, des motivations et des attitudes des individus (Dobele, 2015).

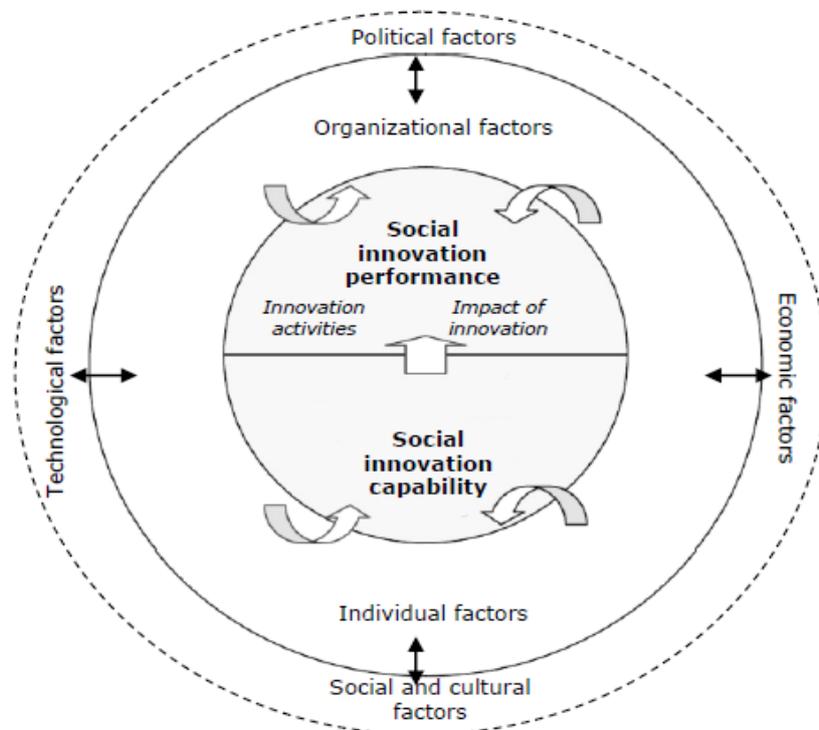
La figure suivante résume le modèle proposé, lequel intègre et structure les trois niveaux d'analyse et les sous-catégories y afférentes.

Figure 1-Facteurs influençant l'innovation sociale au niveau environnemental, organisationnel et individuel⁵



Les facteurs susmentionnés influencent tour à tour la capacité et la performance d'innovation sociale.

Figure 2-Modèle des facteurs influençant l'innovation sociale⁶



⁵Source : Dobeles, 2015

⁶Source : Dobeles, 2015

Dans la partie suivante nous nous attacherons donc à éclairer les facteurs influençant l'innovation sociale dans la région RSK nous permettant d'analyser son potentiel d'innovation. L'exemple suivant permettra d'illustrer cette démarche.

IV. Etude de cas

L'objectif de cette partie est de proposer une confrontation empirique du modèle développé ci-dessus (figure 2), afin de révéler le potentiel d'innovation sociale de la région RSK.

1. Eléments de méthodologie

La méthodologie de recherche mobilisée ici s'appuie sur une démarche qualitative et exploratoire. Les données sont issues de recherches documentaires et de la réalisation d'une quinzaine d'entretiens semi-directifs auprès de différents acteurs impliqués dans la production d'innovation sociale dans la région RSK :

- Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social ;
- Ministère délégué chargée de l'environnement;
- Préfecture de Rabat (Division de l'action sociale);
- Office du développement de la coopération;
- Entraide nationale;
- Agence de développement social;
- Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences;
- Réseau marocain de l'économie sociale et solidaire;
- Care international (ONG);
- Coopérative « Attawafouk » ;
- Association AL Manar.

Les entretiens ont été menés à l'aide d'un guide faisant apparaître les principaux thèmes en lien avec les éléments constitutifs du «Modèle des facteurs influençant l'innovation sociale» (figure 2).

2. Principaux résultats

Malgré un intérêt croissant pour l'innovation sociale dans la région, les innovateurs sociaux demeurent confrontés à plusieurs obstacles :

- **Mauvaise compréhension du concept d'innovation sociale** : la mauvaise compréhension du concept d'«*innovation sociale*» a été citée comme obstacle essentiel par la majorité des parties prenantes dans la région RSK. La reconnaissance du terme d'«*innovation sociale*» par le législateur, les fonctionnaires, le public, les investisseurs, les partenaires et les clients potentiels est jugée faible. Il y a aussi des problèmes de perception. Par exemple, certains interviewés associent le terme «*innovation sociale*» à de simples activités et programmes sociaux d'aides aux personnes vulnérables, et non à l'entrepreneuriat. Certains stéréotypes négatifs affectent également la perception au sens large des innovations sociales. L'incompréhension et le manque de sensibilisation affectent négativement les innovations sociales et ses perspectives de financement.
- **Le manque de mesures de soutien spécialement conçues pour les innovations sociales** telles que les incubateurs, les programmes de mentorat et de formation, le soutien à la préparation à l'investissement, etc. Les besoins de soutien de la plupart des innovateurs sociaux sont similaires à ceux des entreprises traditionnelles, mais ils ont en parallèle des caractéristiques spéciales (leur double mission, les modèles économiques, les groupes ciblés, les secteurs d'activité, etc.) qui génèrent des besoins complexes qui nécessitent des solutions diversifiées et parfois taillées sur mesure. Dans la région RSK, le soutien spécialisé aux innovateurs sociaux est largement absent et, lorsqu'il existe, il est limité et fragmenté.
- **L'absence de cadre législatif favorable** : En raison de l'absence de reconnaissance juridique de l'innovation sociale dans la région, il est difficile pour les autorités de concevoir et de cibler un soutien spécialisé ou des incitations fiscales pour les innovateurs sociaux ;
- **Accès aux marchés** : Le recours insuffisant aux clauses sociales, les pratiques actuelles en matière de marchés publics (contrats de volume important, conditions disproportionnées de présélection, etc.) et les délais de paiement ont tous été identifiés comme compromettants pour la capacité des acteurs de l'ESS à être concurrentiels sur les marchés publics ;
- **Accès au financement** : les investisseurs et les prêteurs conventionnels ne comprennent généralement pas la double finalité et les modèles économiques hybrides des innovateurs sociaux. Cependant, les investisseurs spécialisés, les intermédiaires et les instruments financiers sont actuellement inexistantes ou sous-développés dans la

région RSK. En conséquence, les innovateurs sociaux ont du mal à accéder au financement auprès de sources externes ;

- **L'absence de mécanismes pour mesurer et démontrer l'impact des projets socialement innovants:** Actuellement, la mesure et le reporting de l'impact social des acteurs de l'ESS sont très limités. En conséquence, l'information manque quant à l'impact sociétal de ces organisations. L'impact doit être démontré aux financeurs et aux investisseurs. Le développement de mesures de l'impact social pourrait entraîner plus de transparence et de responsabilité, et une meilleure reconnaissance de l'impact des organisations sociales, pour générer plus d'intérêt de la part des investisseurs privés et publics.
- **L'absence de dispositifs ou plateformes de mise en réseau** des innovateurs pour concrétiser les efforts de partage et de diffusion des innovations sociales. Beaucoup d'initiatives se développaient à travers toute la région RSK mais ne dépassaient pas souvent l'échelon local, ce qui est assez dommage puisque beaucoup de projets pourraient se développer efficacement ailleurs également ;
- **L'environnement économique est considéré par beaucoup comme une contrainte** pour le développement des innovations sociales en raison des restrictions des dépenses publiques, qui demeurent la source dominante des organisations sociales.
- **La capacité d'innovation sociale est également limitée par des facteurs internes,** notamment le manque de modèles économiques viables, la forte dépendance vis-à-vis du secteur public en tant que source de revenus, le manque d'acuité commerciale, d'esprit d'entreprise et de compétences professionnelles et managériales pour proposer de nouvelles solutions.

Conclusion

Malgré un intérêt croissant pour l'innovation sociale et des projets socialement innovants en augmentation, l'état, la taille et la portée des innovations sociales sont encore mal compris. La capacité d'innovation sociale est un ensemble de composantes facilitant et soutenant la performance d'innovation sociale. Cette capacité est influencée par des facteurs externes, organisationnels et individuels. Cela signifie que l'innovation sociale ne pourrait se développer et mettre en œuvre son potentiel que si les préconditions favorables – externes, organisationnelles et individuelles- sont assurées.

L'environnement général, dans la région objet de notre étude, est actuellement considéré par beaucoup comme une contrainte à l'émergence et au développement des innovations sociales. Dans ce cadre, les pouvoirs publics ont un rôle primordial à jouer. Le niveau local étant le plus pertinent en la matière. Il faut tout d'abord que les autorités locales reconnaissent l'importance et la nécessité des innovations sociales. Elles doivent ensuite analyser concrètement les besoins qui ne sont pas satisfaits sur leur territoire et qui appellent donc à innover ; mobiliser des instruments financiers spécialisés pour répondre aux objectifs d'innovation sociale. Enfin, mettre en place une plateforme qui met en réseau les innovateurs (société civile, gouvernements, entreprises privée,...etc.) et leur permet ainsi d'échanger leurs idées et de diffuser leurs bonnes pratiques.

Bibliographie

AVISE, *L'innovation sociale en Europe : Politiques européennes et pratiques d'innovation sociale dans trois Etats membres*, LES REPERES DE L'AVISE, Question européenne n°5, 2012.

BESANCON Emmanuelle, « L'innovation en pratiques solidaires (2) Impacts et changement ». *L'innovation en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation*, Contribution de l'Institut Jean-Baptiste Godin, 2013, (date de consultation : 17 décembre 2014). En ligne : <http://www.institutgodin.fr/Is-InstitutGodin.pdf>.

BESANCON Emmanuelle, GUYON Thibault, « Les principales approches de l'innovation sociale ». *L'innovation en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation*. Contribution de l'Institut Jean-Baptiste Godin, 2013, (date de consultation : 17 décembre 2014). En ligne : <http://www.institutgodin.fr/Is-InstitutGodin.pdf>.

BOUCHARD Marie J., « De l'expérimentation à l'institutionnalisation positive : l'innovation sociale dans le logement communautaire au Québec », *Annals of Public and Cooperative Economics*, Vol. 77(2), 2006, p.139-166.

BOUCHARD Marie J., « Introduction. L'innovation sociale en économie sociale » *L'économie sociale vecteur d'innovation, L'expérience du Québec*, Presses de l'Université du Québec, 2011.

BUND Eva, HUBRICH David-Karl, SCHMITZ Björn, MILDENBERGER Georg, GORGI Krlev, *Blueprint of social innovation metrics – contributions to an understanding of opportunities and challenges of social innovation measurement*, Adeldeliverable of the project TEPSIE, European Commission – 7th Framework Programme, Brussels, European Commission, DG Research, 2013.

BUND Eva, GERHARD Ulrike, HOELSCHER Michael, MILDENBERGER Georg, « A Methodological Framework for Measuring Social Innovation », *Historical Social*, 40(3), 2015.

CHANIAL Philippe, LAVILLE Jean-Louis, « L'économie solidaire : une question politique », *Mouvements*, n° 19, 2002, p. 11-20.

DOBELE Lasma, « Factors which influence the development of social innovation in Latvia », *Economics Science for Rural Development*, n° 40, 2015, p. 226-238.

GLANZEL Gunnar, GORGI Krlev, SCHMITZ Björn, MILDENBERGER Georg, *Report on the feasibility and opportunities of using various instruments for capitalising social innovators*, Deliverable of the project TEPSIE, European Commission – 7th Framework Programme, Brussels, European Commission, DG Research, 2013.

HARRISSON Dennis, « L'innovation sociale et l'entrepreneur schumpétérien : deux lectures théoriques », *Revue Interventions Economiques*, 2012, (date de consultation : 01/08/2016), En ligne : <http://interventionseconomiques.revues.org/1710>.

HUBERT Agnès, *Empowering people, driving change, Social Innovation in the European Union*, Bureau of European Policy Advisers, European Commission, Luxembourg, Publications Offices of the European Union, 2013.

JOUEN Majorie, *Les expérimentations sociales en Europe : Vers une palette plus complète et efficace de l'action communautaire en faveur de l'innovation sociale*, Notre Europe, Vol. 66, 2008.

MENDES Americo et al., *Barriers to Social Innovation*. A deliverable of the project (TEPSIE). European Commission – 7th Framework Programme, Brussels, European Commission, DG Research, 2012.

MULGAN Geoff, *Social Silicon Valleys : A Manifesto for Social Innovation.*, London, The Young Foundation, 2006.

RICHEZ-BATTESTI Nadine, « Innovation sociale et territoires : une analyse en termes de proximité. Une illustration par les banques coopératives », 2008, In : ZAOUAL Hassan., *Développement durable des territoires : économie sociale, environnement et innovations*, Paris, L'Harmattan, p. 61-87.

RICHEZ-BATTESTI Nadine, VALLADE Delphine, « Editorial. Innovation sociale, normalisation et régulation », *Innovations*, 2012/2 n°38, p. 5-13.

ROUSSELLE Mylène, « L'innovation sociale : au-delà du phénomène, une solution durable aux défis sociaux », *Informations Sociales*, 6/2013 (n° 180), p.140-148.

SPEAR Roger, « Innovation and collective entrepreneurship », *Chantier de l'économie sociale*, 2011.

THE YOUNG FOUNDATION, *Study on Social Innovation*, 2010, p. 17-18.